

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
 B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, FOISSOTTE MELINDA
 110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
 LENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
 FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
MARIVON SAIZ
110 RUE EMILIEN GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de commande: 3723405
N°. de client 40001225
Rep: 59

N°. de facture 1933162 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: 91004

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3828933 du 19.12.2025				
W2191A	0195161016288 219A TONER CYAN 1200 pages Origine Japon	2	67,58		135,16
	DEEE MCART040000 < 1 kg	2	0,2		0,40
N°. de livraison:	du				
W2190A	0195161016264 219A TONER NOIR 1300 pages Origine Japon	2	57,25		114,50
	DEEE MCART040000 < 1 kg	2	0,2		0,40
N°. de livraison:	du				
W2193A	0195161016325 219A TONER MAGENTA 1200 pages Origine Japon	2	67,58		135,16
	DEEE MCART040000 < 1 kg	2	0,2		0,40
N°. de livraison:	du				

Sous-Total 386,02 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
 B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, FOISSOTTE MELINDA
 110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
 LENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
 FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 MARIVON SAIZ
 110 RUE EMILIEN GAUTIER
 ZAC DE L'ENFANT
 13290 AIX EN PROVENCE

N°. de facture	1933162	Numéro de marché:	N°. de client 40001225 Rep: 59		
N°. de commande client:		91004			
W2192A	0195161016301 219A TONER YELLOW 1200 pages Origine Japon		2	67,58	135,16
	DEEE MCART040000 < 1 kg		2	0,2	0,40

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER	
			1,60	521,58	20,00	104,32	625,90

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS LCL FR63 3000 2007 6400 0000 0010 Y88	MERCI DE Joindre de Papillon à Votre Règlement	Client : 40001225 Facture : 1933162 Montant : 625,90 Echéance : 22.01.26
---	---	---

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.
 Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>
 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 3 fois le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.
 Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »